

Dossier de Presse

Indicateur GAELIS du coût de la rentrée 2019

GAELIS
JEUNES ET ÉTUDIANTS DU RÉSEAU LYONNAIS

CONTACTS PRESSE

YANIS LIMAME

Président

president@gaelis.fr

06.18.75.00.29

CECILE THEVENET

Vice – Présidente en charge de la

représentation et des affaires sociales

cecile.thevenet@gaelis.fr

06.68.88.90.77

SOMMAIRE

Mot du Président	3
Présentation de l'indicateur GAELIS du coût de la rentrée 2019.....	4
Analyse synthétique du coût de la rentrée 2019.....	5
Les loyers en forte hausse pour 2019.....	7
Une hausse flagrante de 46,80 % pour les dépenses liées au transport.....	8
Frais complémentaires : une réelle inégalité de traitement entre les étudiant.e.s	9
Augmentation des frais d'inscriptions : une année de sursis pour les étudiant.e.s internationaux	10
Récapitulatif des revendications de GAELIS	11
Nos actions concrètes au quotidien	12
La méthodologie poste par poste	13

Mot du Président

À l'aube de restructurations importantes dans le paysage de l'enseignement supérieur lyonnais et des élections municipales et métropolitaines, il est plus que jamais du devoir de GAELIS, en tant que première organisation représentante de la jeunesse sur le territoire lyonnais, de prendre place à la table des négociations afin de continuer à défendre les droits académiques et sociaux des étudiant.e.s et des jeunes de l'académie de Lyon.



Cette rentrée 2019 est marquée par une augmentation significative du coût de la rentrée, logement, transport, frais complémentaires... Tout cela pèse sur le budget des étudiant.e.s. Nous le savons, et ce n'est plus à prouver, que les étudiant.e.s sont un public précaire, un public touché de plein fouet par les différentes augmentations du coût de la vie année après année.

Depuis 2012, GAELIS, sort en concertation avec la FAGE, son indicateur du coût de la rentrée, véritable expertise territoriale, la méthodologie étant la même depuis des années, nous sommes en capacité de produire une analyse de son évolution.

GAELIS, fort de sa volonté de démocratiser toujours plus l'enseignement supérieur et la recherche, ne peut pas négliger les inégalités sociales qui sont des freins énormes à son accessibilité. Cette précarité, nous l'avons comprise parce que nous la vivons. Ce constat nous pousse à l'action, la rentrée 2019 sera l'occasion pour GAELIS et la FAGE d'inaugurer une deuxième AGORAé à Lyon. Cela peut sembler être une victoire mais malheureusement, l'ouverture d'une AGORAé signifie qu'il y a encore et toujours des étudiant.e.s dans des situations d'extrême précarité... Conscients de cela, notre action devra être forte afin d'impliquer au maximum les différents acteurs publics dans le recul de cette précarité.

2020 sera l'année des élections municipales et métropolitaines. Dans un soucis de faire évoluer les conditions de vie des étudiant.e.s et des jeunes, de réduire leurs coûts, GAELIS sera un acteur important et attentif pour représenter la jeunesse : nous saurons être force de propositions afin de faire en sorte que les jeunes puissent être acteurs de leur ville et de la ligne de conduite des six prochaines années.

Cette année sera également marquée par des échéances électorales nouvelles, GAELIS devra une fois de plus relever le défi de la mobilisation, mais grâce à son réseau, toujours plus fort, toujours plus formé, nous arriverons à construire, ensemble, un projet répondant aux besoins changeants des étudiant.e.s.

C'est conscient des enjeux de cette année, mais également fort d'un bureau soudé, d'un réseau motivé et compétent, que je vous présente l'indicateur GAELIS du coût de la rentrée 2019 pour un.e étudiant.e lyonnais.

Yanis Limame
Président de GAELIS

Présentation de l'indicateur **GAELIS** du coût de la rentrée 2019

GAELIS, depuis 2012, publie chaque année son indicateur du coût de la rentrée. Celui-ci à vocation à évaluer ce que coûterait une rentrée dans le monde universitaire dans le cas où un.e étudiant.e remplirait tous ses besoins et tous les services qui lui sont nécessaires pour étudier dans les meilleures conditions possibles afin de réussir sa formation.

Cet indicateur est séparé en deux parties :

 La **première partie** est spécifique à la rentrée, c'est-à-dire les frais que l'étudiant.e doit débourser en septembre pour commencer l'année académique.

 La **deuxième partie** se concentre sur les dépenses inévitables dont l'étudiant.e devra s'acquitter tous les mois dans le cadre de sa vie courante.

Chaque année nous utilisons la même méthodologie de calcul afin de pouvoir mesurer l'évolution du coût de la vie étudiante, année après année.

C'est pour cela que cette année encore les calculs se basent sur le cas d'un.e étudiant.e de 20 ans inscrit.e à l'université et n'étant pas boursier.

Nous avons également décidé de rajouter quelques analyses sur les différents frais complémentaires pratiqués par certains instituts publics mais également de prendre en compte l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s.



2436.70€

Analyse synthétique du coût de la rentrée 2019

FOCUS LOYER :



Nous observons une fois de plus cette année une augmentation significative du prix des loyers de +7,3% depuis 2018, ce qui fait de Lyon la troisième ville la plus chère en France en termes de loyer.



+7.6%

Les résidences CROUS ne dérogent pas à la règle puisqu'elles ont elles aussi augmenté leurs loyers, sans pour autant augmenter le montant des bourses versées aux étudiant.e.s.

⇒ **Page 7**



FOCUS TRANSPORT

La part des dépenses d'un étudiant.e pour les transports gonfle également cette année de +46 %. Cela s'explique principalement par une hausse exorbitante des prix des trajets en voiture ainsi que d'une légère hausse du prix de l'offre de l'abonnement étudiant TCL.



⇒ **Page 8**

JEUNES ET ÉTUDIANTS DU RÉSEAU LYONNAIS



FOCUS FRAIS COMPLÉMENTAIRES

En plus de tous ces frais, des frais complémentaires sont demandés par leurs instituts pourtant publics aux étudiant.e.s en kinésithérapie, en ergothérapie et à certains étudiant.e.s en soins infirmiers, allant de 130 à 2567€ à Lyon.

GAEILIS rappelle qu'un.e étudiant.e inscrit dans l'enseignement supérieur dans un établissement public doit s'acquitter seulement des frais de scolarité à l'université de 170€ pour une licence et de la CVE-C de 91€.

⇒ **Page 9**



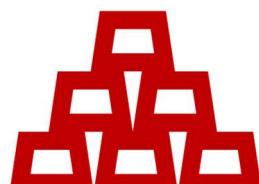
170€ + 91€

UNIVERSITE



170€ + 91€ + 130€

IFSI



170€ + 91€ + 2306€

IFMK - IFE

2271.04

En 2018

En 2019, le coût de la rentrée pour un.e étudiant.e à Lyon s'élève à **2436,70€** contre **2271,04€** en 2018. C'est une augmentation de plus de 160€ soit **+7,29%** en seulement une année.

Les **frais spécifiques de rentrée**, coûtant **1169,92€**,

connaissent pour leur part une augmentation de 0,92% par rapport à l'année précédente.

Cependant, les frais de vie courante pour un.e étudiant.e lyonnais.e, s'élèvent pour 2019 à 1266,78€, se voient quant à eux augmenter de 9,21% au regard de 2018.



2436.70€

En 2019

Frais spécifiques de rentrée	2018	2019	Évolution
Frais universitaires	260 €	261 €	+0,38%
Complémentaire santé	266,10 €	273,6 €	+2,81 %
Assurance logement	73,60 €	59 €	-19,83 %
Frais d'agence	260 €	260 €	=
Matériel pédagogique	239,22 €	250,82 €	+4,84 %
Transports	61€	65.50€	+13.93%
TOTAL	1159.22	1169.92	+0.92%

Frais de vie courante	2018	2019	Évolution
Loyers	568,89 €	610,50 €	+7,31 %
Repas au RU	65 €	66 €	+1,53 %
Téléphonie et internet	49,32 €	50,33 €	+2,04 %
Loisirs	70 €	73 €	+4,28 %
Consommables	296,88 €	308,67 €	+3,97 %
Transports	107,82 €	158,28 €	+46,80 %
TOTAL	1159,82 €	1266,78 €	+9,21 %

Les étudiantes sont concernées par davantage de frais de vie courante. En effet, les **protections hygiéniques** reviennent en moyenne à **7,26 € par mois**. GAELIS salue l'effort de la LMDE qui rembourse jusqu'à **25€ de protections hygiénique par an**. Ce montant n'est pas suffisant pour couvrir tous les frais liées aux menstruations mais c'est une ouverture vers un remboursement total des frais par l'ensemble des complémentaires santé. La mise en place gratuite de protections hygiéniques par les acteurs tels que l'Université ou le CROUS pourrait également aider ces étudiantes.

Les loyers en forte hausse pour 2019



A l'heure actuelle, **le loyer reste la plus grande dépense** d'un.e étudiant.e puisqu'il représente plus de la moitié de ses frais de vie courante.

Les loyers s'élèvent cette année à **610,50 €** en moyenne pour un appartement entre 20 et 30m², ce qui place Lyon en **troisième position des villes les plus chères de France** en termes de loyers, derrière Paris et Nice. Nous observons une **augmentation flagrante de +7,3 % en un an**, puisque le loyer moyen était de 568,89 € en moyenne pour un même appartement en 2018. Cela ne fait que renforcer notre volonté de la mise en place d'un plafond de loyers dans la ville de Lyon afin de cadrer la hausse des loyers dans le parc privé.

610.50€

+7.3%

Gaelis salue l'effort réalisé de la part du CROUS de Lyon pour la **construction de nouvelles résidences** ainsi que la restructuration de certains logements dans les prochaines années, et les encourage à poursuivre dans cette démarche. Cependant, **leur nombre reste**

insuffisant au regard du nombre d'étudiant.e.s croissant dans l'agglomération lyonnaise.

Cette année, le **tarif des hébergements en résidences CROUS subit lui aussi une hausse**. Le CROUS, pourtant un organe clé pour l'amélioration des conditions de vie des étudiant.e.s, fragilise progressivement le budget de ces derniers et leur qualité de vie à travers des augmentation des tarifs comme celle-ci, sans pour autant augmenter le montant de leurs bourses.

Il paraît clair que le budget des étudiant.e.s ne pourra être apaisé sans un allègement de la partie des dépenses consacrée au logement.

« Lyon est aujourd'hui la troisième ville la plus chère de France pour les étudiant.e.s »

Une hausse flagrante de 46,80 % pour les dépenses liées au transport

Les transports sont actuellement la deuxième part de dépense des étudiant.e.s, derrière les loyers et l'alimentation. Cette **hausse de 46,80%** est principalement due à une augmentation des prix des trajets en voiture.

Cependant une **augmentation de l'abonnement étudiant TCL**, aussi minime soit-elle, est bel et bien présente. L'abonnement campus étudiant TCL est aujourd'hui supprimé au profit d'un abonnement "18/25 ans". Celui-ci est au **prix de 32€** par mois en 2019, soit 20 centimes de plus que l'ancienne offre étudiante proposée. Mais attention, son prix augmentera encore en 2020, passant à **32,50€ par mois**.



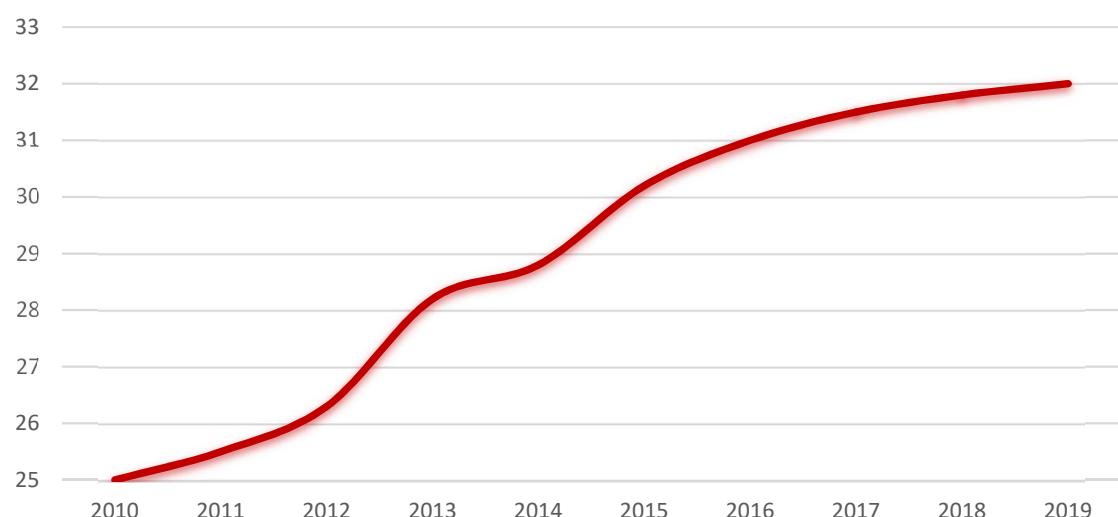
 **Gaelis met un point de vigilance sur l'augmentation progressive mais certaine des abonnements étudiants du SYTRAL**, ceux-ci étant déjà élevés notamment par rapport aux autres villes en France. De plus, cette hausse est constatée depuis les années 2010, nous ne pouvons accepter indéfiniment la hausse des frais de transport au sein de la métropole de Lyon.

Les transports en commun permettent tout d'abord **l'accès à la formation**, mais également **l'accès à la culture et aux loisirs**. C'est donc une **dépense pratiquement obligatoire** pour un.e étudiant.e faisant ses études dans une agglomération telle que Lyon. Une baisse de la part des dépenses consacrée aux transports permettrait de lutter contre la précarisation des étudiant.e.s et donc de leur offrir une meilleure qualité de vie.



 Il est, cependant, important de noter que cette nouvelle offre "abonnement 18/25 ans" ne **fait plus de distinction entre les étudiants et les jeunes**, actifs ou non, ce qui répond à l'une des revendications de Gaelis en ce qui concerne la jeunesse.

VARIATION DU TARIF DE L'ABONNEMENT "CAMPUS" DEPUIS 2010



Frais complémentaires : une réelle inégalité de traitement entre les étudiant.e.s

Alors que l'intégration universitaire des formations sanitaires et sociales est en cours, il existe encore aujourd'hui des disparités sur **les frais d'inscription qui restent très inégaux.**

En plus des frais universitaires, un.e étudiant.e en soins infirmiers à l'IFSI public Clémenceau ou Esquirol se voit demander 130 € de frais complémentaires, **pourtant illégaux**. Un.e étudiant.e en kinésithérapie doit quand à lui débourser entre **1800 et 2567€** selon son année. Pour un.e étudiant.e en ergothérapie, ces frais s'élèvent de **1989 à 2567€**.

De 1800€ à 2567€

Il est important d'assurer une égalité de droits entre étudiant.e.s inscrits dans un établissement public d'enseignement supérieur.

GAELIS se joint à la **FNESI** (Fédération Nationale des Étudiant.e.s en Soins Infirmiers), la **FNEK** (Fédération Nationale des Étudiant.e.s en Kinésithérapie) et la **FESIL** (Fédération des Étudiant.e.s en Soins Infirmiers de Lyon 1) et **s'oppose fermement à ces frais complémentaires** pratiqués par différents instituts publics partout en France et à Lyon, mais également au désengagement des différentes collectivités territoriales dans le financement de certaines formations.

Les seuls frais légitimes à être demandés sont les frais d'inscriptions qui s'élèvent à 170€ et le paiement de la CVE-C, qui s'élève à 91€. Tous les frais supplémentaires, que ce soit dans les IFSI, IFMK ou IFE, démontrent un désengagement de la part de nos responsables politiques qui ont la charge du financement des formations sanitaires et sociales.

Ce manque de rigueur conduit à une **politique de précarisation des étudiant.e.s**, ce n'est pas acceptable!



Nous demandons donc : Le financement intégral de ces formations, une réponse rapide de la part des acteurs de ce financement, un alignement des frais de scolarité avec les frais universitaires et l'accès aux mêmes droit qu'un étudiant inscrit dans une formation universitaire.

GAELIS se réserve le droit d'utiliser tous les moyens légaux afin de faire appliquer la loi et de faire porter la responsabilité de leurs actes aux différents responsables politiques.



Augmentation des frais d'inscriptions : une année de sursis pour les étudiant.e.s internationaux

Le 21 avril dernier, le gouvernement publiait l'arrêté fixant les frais d'inscription pour les étudiant.e.s internationaux, ceux-ci augmentant brusquement, conformément au plan “**Bienvenue en France**” annoncé en novembre 2018 par le Premier Ministre Edouard Philippe. **En effet, les frais d'inscription pour les étudiant.e.s non ressortissant.e.s de l'Union Européenne passent respectivement de 170 € à 2270 € pour les néo-étudiant.e.s entrant en Licence et de 243 € à 3370 € pour les entrants en Master.**

2270€

De frais d'inscriptions pour les étudiant.e.s étranger.e.s inscrit.e.s en licence

3370€

De frais d'inscriptions pour les étudiant.e.s étranger.e.s inscrit.e.s en master

Ce plan “**Bienvenue en France**” a pour objectif d'attirer davantage d'étudiant.e.s étranger.e.s en France grâce à une série de mesures, parmi laquelle la différenciation des frais d'inscription des étudiant.e.s étrangers.

Gaelis et la FAGE se sont toujours positionné contre l'augmentation des frais d'inscription pour ces étudiant.e.s. Notre réseau s'est d'ailleurs rassemblé pour lutter contre cette disposition lors de notre mobilisation du samedi 19 janvier dernier à Lyon.

Cette mesure s'attaque à un public déjà fragile : en effet, 67 % des bénéficiaires des AGORAé sont des étudiant.e.s internationaux. Cette hausse des frais d'inscription ne fait que les précariser davantage. Ce n'est pas à ces étudiant.e.s de compenser le manque de financement des universités.

De plus, une hausse des frais d'inscription pour une catégorie d'étudiant.e.s ouvre la porte à une augmentation des frais pour l'ensemble des étudiant.e.s

Gaelis salue la position tenue par les universités Lyon I, Lyon II et Lyon III se fixant contre cette mesure. Ainsi, il a été voté dans ces trois universités une exonération des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étrangers pour l'année 2019/2020.

Cependant, conscient que la pression budgétaire pèsera, à terme sur les établissements, nous demandons un retour à l'égalité de traitement entre les étudiant.e.s nationaux et internationaux.



Récapitulatif des revendications de GAELIS

Loyers :

- Poursuite de la construction et la restructuration de logements CROUS
- Gel voire baisse des tarifs en résidences CROUS
- Une véritable reconnaissance du dispositif VISALE par les agences immobilières et les particuliers



Transports :

- Gel de l'abonnement 18/25 ans de TCL
- Mise en place d'une concertation avec le SYTRAL sur la gratuité des transports pour les jeunes



Frais complémentaires :

- Suppression des frais complémentaires inégaux et illégaux pour les étudiant.e.s en soins infirmiers, en kinésithérapie et en ergothérapie
- Prise de conscience des responsables politiques sur la nécessité de financer ces formations



Réforme des aides sociales :

- Mise en place d'un guichet unique : l'Aide Globale d'Indépendance, imaginée par la FAGE
- Linéarisation des bourses et suppression des échelons, afin que l'aide soit adaptée à chaque situation.



Augmentation des frais d'inscription des étudiant.e.s internationaux :

- Suppression de cette mesure précarisante et discriminatoire
- Mise en place de processus d'accueil efficace pour les étudiant.e.s internationaux



Protections hygiéniques :

- Remboursement du coût total par l'ensemble des complémentaires santé
- Mise en place gratuites de protections hygiénique par des acteurs tels que l'Université ou le CROUS



Nos actions concrètes au quotidien

Les AGORAés

Afin de limiter le coût des consommables ainsi que celui des sorties, **GAELIS** a été la première fédération à ouvrir avec la **FAGE**, en 2010, une AGORAé à l'université Claude Bernard Lyon 1 sur le campus de la Doua.



Septembre 2019 sera aussi l'occasion pour nous d'inaugurer notre deuxième AGORAé sur le campus Portes des Alpes de l'Université Lumière Lyon II.

C'est un projet global porté par la **FAGE**, par et pour les étudiant.e.s, imaginé afin d'améliorer les conditions de vie et d'études en favorisant le lien social.

L'AGORAé propose un ensemble de services ouverts à tous les étudiant.e.s : un lieu de vie et d'échanges, des animations gratuites, des offres culturelles et sportives, des paniers de fruits et légumes de saison une fois par semaine ...

Elle propose également une épicerie sociale et solidaire où les étudiant.e.s peuvent trouver des produits de qualité à 10% du prix du marché. **Tou.t.e.s les étudiant.e.s de Lyon, y compris les étudiant.e.s internationaux, peuvent en être bénéficiaires en faisant la demande sur agorae@gaelis.fr.**

JEUNES ET ÉTUDIANTS DU RÉSEAU LYONNAIS

Sors De Ta Piaule

« Sors De Ta Piaule » est un événement se déroulant **3 semaines dans l'année**. Il a été créé à partir du constat selon lequel **les étudiant.e.s étaient largement touché.e.s par l'isolement social et la précarité**. Le projet consiste à proposer de façon concentrée **diverses activités à moindre coût ou gratuites**. Elles sont d'ordres culturelles (théâtre, visite de musée,...), sportives (course à pied, yoga,...), créatives (DIY) ou culinaires (goûter, préparation de repas).



A travers toutes ces activités proposées par les associations membres du réseau **GAELIS**, tou.t.e.s les étudiant.e.s lyonnais.e.s peuvent se **rencontrer lors de moments de convivialité et de partage**.

La méthodologie poste par poste

L'indicateur global :

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des frais spécifiques de rentrée et des frais de vie courante calculés pour le mois de septembre

1. Les frais spécifiques de rentrée :

Frais universitaires :

Les frais universitaires sont calculés en faisant la somme des droits d'inscription en vigueur pour un étudiant s'inscrivant à l'université (170 €) et du montant de la CVE-C (91€).

Complémentaire santé :

Le montant de la complémentaire santé est calculé par une moyenne entre l'offre "Essentielle" de la LMDE (292,20 €) et de "l'Offre Confort" de la SMERRA (240 €).

Frais d'agence :

Les frais d'agence pris en compte sont ceux pratiqués au maximum pour un logement de 20m² avec l'état des lieux. Lyon étant une zone tendue, ceux-ci sont de 10 €/m² de frais d'agence et 3€ /m² de frais d'état des lieux.

Assurance logement :

L'assurance logement prise en compte est l'offre de la SMERRA d'un montant de 59 €.

JEUNES ET ÉTUDIANTS DU RÉSEAU LYONNAIS

Matériel pédagogique :

Le poste "matériel pédagogique" est composé des articles de base nécessaires pour débuter une année universitaire. Les articles spécifiques à chaque filières ne sont pas pris en compte, vous pouvez les retrouver dans les indicateurs du coût de la rentrée proposés par les fédérations nationales de filières membres de la FAGE.

Transport :

Les frais de transport spécifiques à la rentrée comprennent l'achat d'une carte Avantage Jeune SNCF (49 €) et d'un abonnement Velo'V 1 an Jeunes 14-25 ans (16,50 €).

2. Frais de vie courante :

Loyers :

La moyenne est réalisée entre un studio de 20m² et un T2 de 30m² représentant les deux formes de logement les plus utilisées. L'indicateur est basé sur l'outil développé par "LocService" de côté des

loyers. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donnés.

Repas au RU :

Le montant mensuel utilisé pour les repas au RU est obtenu en considérant qu'un étudiant prend en moyenne 20 repas en restaurant universitaire par mois (5 par semaine). Le prix du ticket RU pour l'année 2019-2020 s'élève à 3,30 €.

Téléphonie et internet :

Le tarif de téléphonie et internet pris en compte correspond à la moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs (Bouygues, Free, Orange et SFR) pour une offre téléphonie, mobile et internet.

Loisirs :

Le montant mensuel des loisirs est issu de l'enquête sur les conditions de vie de l'OVE (Observatoire de la Vie Étudiante) ainsi que l'achat de 2 livres par mois à 11 € le prix moyen du livre.

Consommables :

La partie alimentation est constituée d'un panier alimentaire nécessaire pour 30 petits-déjeuners et 40 repas à partir du site consommateur "ooshop" (comparateur Carrefour). A cela sont ajoutés les équipements divers : un ensemble de vêtements neufs, un lot de produits d'hygiène et d'entretien ainsi qu'une mensualité de remboursement d'un prêt pour acheter un ordinateur.

Transports :

Pour le transport, est pris en compte le tarif d'un abonnement 18-25 ans (remplaçant l'abonnement étudiant) d'un montant de 32€. A cela s'ajoute 5 allers-retours entre le domicile et le lieu d'études (dont la distance moyenne estimée par l'INSEE est de 14km) dont le montant est calculé selon le barème d'indemnités kilométriques 2019 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

NB : Le montant mensuel des protections hygiéniques n'entre pas dans l'indicateur du coût de la rentrée. Ce montant, donné à titre indicatif, représente le prix des serviettes et tampons nécessaires pour un cycle. Une moyenne a été faite entre des produits de marque et de sous-marque.

GAELIS est une association loi 1901, à but non-lucratif. Fondée en 1993, elle a pour but de fédérer les associations étudiantes, les jeunes et les élu.e.s étudiant.e.s de Lyon.

Ses principaux objectifs sont tout d'abord de promouvoir, représenter et défendre les droits et intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des étudiant.e.s.

Être membre de GAELIS, c'est avant tout adhérer et respecter un socle de valeurs commun. Celles-ci sont nécessaires afin qu'en ensemble nous puissions avancer dans la même direction et défendre aux mieux les étudiant.e.s.

C'est ensemble que nous prônons donc ces valeurs :

- Le fonctionnement démocratique de l'association, administrée par et pour tout.e.s les étudiant.e.s
- L'indépendance politique, syndicale et confessionnelle
- Le pluralisme de l'association, dans les limites des valeurs de l'humanisme universitaire
- La force de proposition et le pragmatisme face aux grands enjeux universitaires et de jeunesse

Au niveau national, GAELIS partage ces valeurs avec d'autres associations se retrouvant au sein de la FAGE, la Fédération des Associations Générales Étudiantes.

Dossier de Presse

Indicateur GAELIS du coût de la rentrée 2019





Contacts Presse

YANIS LIMAME

Président

president@gaelis.fr

06.18.75.00.29

CECILE THEVENET

Vice – Présidente en

charge de la représentation
et des affaires sociales

cecile.thevenet@gaelis.fr

06.68.88.90.77